

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveaux 1 & 2

Tour 4 - Tour Éliminatoire Règlement (poule de 4 équipes)

Saison 2023/2024

Edition 00 - 02.02.2024

CRÉDIT

GRICOLE

Les centres seront composés de 1 poule de 4 équipes numérotées de 1 à 4.

> Durée des rencontres :

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20', 2x10' seulement en cas de mauvais temps)

➤ Horaire Atelier de jonglerie :

Attention : Reprise du Défi-Jonglage sur les plateaux !

13 H 45 : Équipes 1, 2, 3 et 4

> Calendriers des journées et Horaires des rencontres :

14 H 00: Rotation 1:1 contre 2 et 3 contre 4
14 H 25: Rotation 2:1 contre 3 et 2 contre 4
14 H 55: Rotation 3:1 contre 4 et 2 contre 3

• 15 H 20 : Fin du plateau

• Horaires des rencontres pour les groupes avec un Forfait.

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL. Possibilité de débuter le plateau à 12h00, puis 12h25 et 12h55 pour une fin à 15h20, permettant aux rencontres de Foot à 11 de débuter à 14h00!

> Points:

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait.

Qualification : à l'issue de la journée, les qualifiés pour le tour 5, finale départementale du 20 Avril 2024.

Niveau 1 : 1 équipe qualifiée sur 4 Niveau 2 : 1 équipe qualifiée sur 4

Important: Les équipes terminant 2èmes, 3èmes et 4èmes places des 2 niveaux étant éliminées.

Pour le tour 5 : Le nombre d'équipes participantes d'un même club est limité à 1 seule équipe par niveau.

<u>Départage</u>: En cas d'égalité aux points entre plusieurs équipes, sera pris en considération dans un premier temps le goal-average particulier, le goal-average général, la meilleure attaque, puis enfin une séance de coups de pied de réparation entre les équipes concernées (cas particulier à 3 équipes : si les 3 équipes sont toujours à égalité parfaite à l'issu de la séance des coups de pied de réparation, il faudra effectuer un tirage au sort pour les départager).

Règlementation de participation :

Rappel: L'ensemble des dispositions réglementaires régissant le football de Pré-Compétition (Règlements Généraux de la FFF, de la L.A.F et du District 44) sont pleinement applicables.

La Commission rappelle l'article alinéa 2 des R.G de la LAF qui prévoit que :

« Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour, la veille ou le lendemain ».

Pour les clubs responsables de centre :

L'organisation leur est confiée en rappelant de réserver le meilleur terrain si possible et convenablement marqué.

<u>En cas de terrain impraticable sur le centre désigné</u>, le club prendra ses dispositions pour qu'il se déroule sur un terrain des clubs concernés (sauf avis du District).

Ballon approprié aux U13, taille N° 4

Arbitrage neutre, si possible.

Arbitrage à la touche des jeunes par les jeunes, opération : « Ne reste pas sur la touche, sois arbitre assistant » ! (Voir circulaire).

Important: Les résultats seront à saisir dans l'outil FAL et feuilles de plateau et de composition des équipes seront scannés dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr

Merci de votre compréhension.

Sportivement

La Commission Départementale Pré-Compétition - U13



